



## **economiesuisse recommande de voter 2 x non**

economiesuisse rejette les deux initiatives soumises au vote le 8 mars. L'initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » mettrait le système fiscal helvétique sens dessus dessous et menacerait un financement de l'État aujourd'hui assuré. La TVA est actuellement la principale source de recettes de la Confédération. Pour générer des recettes équivalentes, il faudrait introduire des taux d'imposition de l'énergie extrêmement élevés, dépassant largement le niveau requis par la politique énergétique et climatique. Le seul prix du litre d'essence devrait être augmenté de 3 francs environ. Aussitôt que l'effet incitatif visé se produirait - et donc que les ménages et entreprises réduiraient leur consommation d'énergies non renouvelables - il faudrait relever le niveau d'imposition. De ce fait, la taxe sur l'énergie pèserait en particulier sur les entreprises industrielles. Les PME sont déjà suffisamment mises à l'épreuve avec le franc fort.

Le Comité directeur d'economiesuisse s'oppose également à l'initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt ». Cette initiative est contraire au système fiscal suisse, qui tient compte de tous les éléments du revenu pour calculer l'impôt. Un système assorti d'exceptions est compliqué et aboutit au final à des taux d'imposition plus élevés. economiesuisse lui préfère un système d'imposition efficace fondé sur une assiette fiscale large et des taux modérés. Exonérer d'impôt les allocations pour enfant et celles de formation professionnelle serait onéreux et peu ciblé sous l'angle de la politique de redistribution. Les milieux économiques ne peuvent approuver l'objectif poursuivi

par les initiants, à savoir abaisser les revenus imposables de manière à accroître l'accès aux réductions de primes maladie et autres subventions.